

115 PARTICIPATION
Société par actions simplifiée
Au capital de 829 606 euros
Siège social : 115 avenue du Maréchal de Saxe
69003 LYON
810 199 703 RCS LYON

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 10 JUIN 2025

Le 10 juin 2025, à 11 heures, les associés de la Société 115 PARTICIPATION se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social de la société, sur convocation faite par le Président. Conformément aux dispositions statutaires, il a été établie une feuille de présence signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

MB ASSOCIES, commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué, est absent et excusé. L'assemblée est présidée par Monsieur Arnaud BRUN, en sa qualité de Président de la Société.

Martine TRUC est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent la totalité des actions.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires ;
- les copies des lettres de convocation adressées aux associés ;
- la copie et le récépissé postal de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée ;

Puis le Président déclare que les textes des projets de résolutions proposées, le rapport du Commissaire aux comptes ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024 ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;
- Approbation de ces conventions ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs à donner.

Le Président donne lecture du rapport du Commissaire aux comptes et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale approuve le montant des dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39. 4 du Code général des impôts qui s'élèvent à 56 375 euros ainsi que l'impôt correspondant ressortant à 14 094 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2024 s'élevant à 365 262,60 euros de la manière suivante :

A la distribution de dividendes : 365 262,60 euros

En complément, l'assemblée générale décide de prélever sur les réserves 204 915,96 euros pour distribution de dividendes.

Ainsi, la distribution de dividendes s'élève au total à 570 178,56 euros.

Il est précisé que le dividende unitaire versé à chacune des 786 853 actions ordinaires s'élève à 0,53465 €.

Le dividende versé à l'action de catégorie P1 s'élève à 0,53465 €.

Les 21 376 actions de catégorie P2 ont reçu un dividende préciputaire unitaire de 1,60393 € ainsi qu'un dividende ordinaire unitaire de 0,53465 € soit au total un dividende unitaire de 2,13858 € par action de catégorie P2.

Les 21 376 actions de catégorie P3 ont reçu un dividende préciputaire unitaire de 4,31999 € ainsi qu'un dividende ordinaire unitaire de 0,53465 € soit au total un dividende unitaire de 4,85464 € par action de catégorie P3.

Les dividendes suivants ont été versés au cours des 3 derniers exercices :

<i>Dates de clôture</i>	<i>Revenus éligibles à l'abattement de 40%</i>		<i>Revenus non éligibles à l'abattement</i>
	<i>Dividendes</i>	<i>Autres revenus distribués</i>	
31/12/2021			
31/12/2022	174 286		309 976
31/12/2023	174 286		309 976

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes, sur les conventions relevant de l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 12 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président de l'assemblée
Arnaud BRUN



Le Secrétaire
Martine TRUC



115 PARTICIPATION
Société par actions simplifiée
Au capital de 829 606 euros
Siège social : 115 avenue du Maréchal de Saxe
69003 LYON
810 199 703 RCS LYON

**RESOLUTION D’AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE PAR L’ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 10 JUIN 2025**

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2024 s'élevant à 365 262,60 euros de la manière suivante :

A la distribution de dividendes : 365 262,60 euros

En complément, l'assemblée générale décide de prélever sur les réserves 204 915,96 euros pour distribution de dividendes.

Ainsi, la distribution de dividendes s'élève au total à 570 178,56 euros.

Les dividendes suivants ont été versés au cours des 3 derniers exercices :

<i>Dates de clôture</i>	<i>Revenus éligibles à l'abattement de 40%</i>		<i>Revenus non éligibles à l'abattement</i>
	<i>Dividendes</i>	<i>Autres revenus distribués</i>	
31/12/2021			
31/12/2022	174 286		309 976
31/12/2023	174 286		309 976

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme
Le Président



115 PARTICIPATION
Société par actions simplifiée
Au capital de 829 606 euros
Siège social : 115 avenue du Maréchal de Saxe
69003 LYON
810 199 703 RCS LYON

**PROJET DE RESOLUTION D’AFFECTATION DU RESULTAT A L’ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 10 JUIN 2025**

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2024 s'élevant à 365 262,60 euros de la manière suivante :

A la distribution de dividendes : 365 262,60 euros

En complément, l'assemblée générale décide de prélever sur les réserves 204 915,96 euros pour distribution de dividendes.

Ainsi, la distribution de dividendes s'élève au total à 570 178,56 euros.

Les dividendes suivants ont été versés au cours des 3 derniers exercices :

<i>Dates de clôture</i>	<i>Revenus éligibles à l'abattement de 40%</i>		<i>Revenus non éligibles à l'abattement</i>
	<i>Dividendes</i>	<i>Autres revenus distribués</i>	
31/12/2021			
31/12/2022	174 286		309 976
31/12/2023	174 286		309 976

Copie certifiée conforme
Le Président



Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2024	31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	31 858	22 357	9 502	13 603
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	15 062 305		15 062 305	14 976 911
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				59 000
ACTIF IMMOBILISE	15 094 164	22 357	15 071 807	15 049 514
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 255 137		1 255 137	2 455 119
Autres créances	504 817		504 817	411 891
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				1 024 576
Disponibilités	1 000 828		1 000 828	225 801
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 040		1 040	
ACTIF CIRCULANT	2 761 822		2 761 822	4 117 387
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	17 855 985	22 357	17 833 628	19 166 901

Certifié conforme à l'originale
Le Président : A.BRUN



Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
Capital social ou individuel (dont versé : 829 606)	829 606	829 606
Primes d'émission, de fusion, d'apport	181 944	181 944
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	82 961	82 961
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	13 294 974	13 702 188
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	365 263	68 478
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	14 754 747	14 865 177
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	25 000	174 135
Provisions pour charges		
PROVISIONS	25 000	174 135
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	229 242	530 563
Dettes fiscales et sociales	915 545	1 173 595
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 909 094	2 423 431
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	3 053 881	4 127 588
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	17 833 628	19 166 901

Rubriques	France	Exportation	31/12/2024	31/12/2023
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	3 652 453		3 652 453	4 124 852
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	3 652 453		3 652 453	4 124 852
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			315 415	427 763
Autres produits			4 117	13
PRODUITS D'EXPLOITATION			3 971 985	4 552 628
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			528 847	587 957
Impôts, taxes et versements assimilés			114 448	56 664
Salaires et traitements			2 183 458	2 622 595
Charges sociales			873 658	991 699
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			8 726	7 459
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions			25 000	174 135
Autres charges			43	7
CHARGES D'EXPLOITATION			3 734 181	4 440 517
RESULTAT D'EXPLOITATION			237 804	112 111
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			263 221	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			27 258	39 890
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			290 480	39 890
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			47 336	50 500
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			47 336	50 500
RESULTAT FINANCIER			243 143	-10 610
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			480 948	101 501

Certifié conforme à l'originale
Le Président : A.BRUN



Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	285 956	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	285 956	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	67 280	361
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	276 873	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	344 153	361
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-58 197	-361
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	57 488	32 662
TOTAL DES PRODUITS	4 548 420	4 592 518
TOTAL DES CHARGES	4 183 158	4 524 040
BENEFICE OU PERTE	365 263	68 478

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 17 833 628,46 Euros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 365 262,60 Euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis en avril 2025 par le dirigeant.

Certifié conforme à l'originale

Le Président : A.BRUN



REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sociaux de la société sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Les immobilisations incorporelles correspondent pour l'essentiel à des logiciels amortis sur une durée entre 3 ans et 5 ans.

Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles sont les suivantes :

- Constructions de 20 à 25 ans
- Agencements et installations de 5 à 10 ans
- Matériel de transport de 4 à 5 ans
- Matériel informatique de 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau de 5 à 7 ans

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus. Les immobilisations financières sont constituées par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment. Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'est pas propriétaire d'immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur d'acquisition.

La société détient de nombreuses participations dans des entités qui sont toutes, individuellement, inférieures à 10% du capital social de ces dites entités.

Autres éléments significatifs

Aucun événement post-clôture de nature à avoir une incidence significative sur les états financiers n'a été identifié entre la date de clôture et la date d'arrêt des comptes.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF**Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 15 094 163 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	27 233	4 625	2 983	31 858
Immobilisations financières	15 035 911	303 266	335 872	15 062 305
TOTAL	15 063 144	307 891	338 855	15 094 163

Amortissements et provisions d'actif = 22 356 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	13 630	8 725		22 356
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	13 630	8 725		22 356

Etat des créances = 1 760 994 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	1 760 994	1 760 994	
TOTAL	1 760 994	1 760 994	

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 829 606 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	829 606	1,00	829 606
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	829 606	1,00	829 606

Etat des dettes = 3 053 880 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	229 242	292 242		
Dettes fiscales & sociales	915 545	915 545		
Groupe et associés	37 881	37 881		
Autres dettes	1 871 212	1 871 212		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	3 053 880	3 053 880		

Charges à payer par postes du bilan = 2 247 254 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes étb. de crédit	
Emprunts .& dettes financières div.	
Fournisseurs	93 643
Dettes fiscales & sociales	287 386
Autres dettes	1 866 225
TOTAL	2 247 254

Produits à recevoir = 1 062 968 E

Produits à recevoir	Montant
Clients factures à établir	1 061 399
Créances fiscales & sociales	814
Autres créances	755
TOTAL	1 062 968

Charges à payer = 2 247 254 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	93 643
TOTAL	93 643

Dettes fiscales et sociales	Montant
Congés à payer permanents	192 976
Charges sociales sur congés payés	89 424
Provision taxes assises sur les salaires	4 986
TOTAL	287 386

Autres dettes	Montant
Rabais, remises, ristournes à accorder	1 866 225
TOTAL	1 866 225

Provisions = 174 135 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	174 135	25 000	174 315		25 000
TOTAL	174 135	25 000	174 315		25 000

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

Rémunération des dirigeants

Le dirigeant de la société n'est pas rémunéré par cette dernière au titre de son mandat social.

115 PARTICIPATION - SAS

115 AVENUE MARCHAL DE SAXE

69003 LYON

SIREN 810 199 703

Assemblée générale d'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

55 rue Bellecombe
69006 Lyon

Tél. 04 78 24 02 24

E-mail. contact@mb-associes.com

www.mb-associes.com



115 PARTICIPATION - SAS

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée générale de la société 115 PARTICIPATION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 115 PARTICIPATION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne les immobilisations financières.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

En application de la loi, nous portons à votre connaissance les informations suivantes concernant la prise de participation sur l'exercice de plus du 1/20 du capital dans 11 sociétés : ADEQUAT 309, ADEQUAT 310, ADEQUAT 311, ADEQUAT 313, ADEQUAT 314, ADEQUAT 317, ADEQUAT 319, ADEQUAT 424, ADEQUAT 425, ADEQUAT 426, ADEQUAT 427.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Lyon, le 2 juin 2025

Le Commissaire aux comptes
MB ASSOCIES

Frédéric LAMBERT
Associé



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2024	31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	31 858	22 357	9 502	13 603
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	15 062 305		15 062 305	14 976 911
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				59 000
ACTIF IMMOBILISE	15 094 164	22 357	15 071 807	15 049 514
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 255 137		1 255 137	2 455 119
Autres créances	504 817		504 817	411 891
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				1 024 576
Disponibilités	1 000 828		1 000 828	225 801
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 040		1 040	
ACTIF CIRCULANT	2 761 822		2 761 822	4 117 387
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	17 855 985	22 357	17 833 628	19 166 901



Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
Capital social ou individuel (dont versé : 829 606)	829 606	829 606
Primes d'émission, de fusion, d'apport	181 944	181 944
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	82 961	82 961
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	13 294 974	13 702 188
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	365 263	68 478
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	14 754 747	14 865 177
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	25 000	174 135
Provisions pour charges		
PROVISIONS	25 000	174 135
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	229 242	530 563
Dettes fiscales et sociales	915 545	1 173 595
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 909 094	2 423 431
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	3 053 881	4 127 588
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	17 833 628	19 166 901



Rubriques	France	Exportation	31/12/2024	31/12/2023
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	3 652 453		3 652 453	4 124 852
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	3 652 453		3 652 453	4 124 852
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			315 415	427 763
Autres produits			4 117	13
PRODUITS D'EXPLOITATION			3 971 985	4 552 628
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			528 847	587 957
Impôts, taxes et versements assimilés			114 448	56 664
Salaires et traitements			2 183 458	2 622 595
Charges sociales			873 658	991 699
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			8 726	7 459
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions			25 000	174 135
Autres charges			43	7
CHARGES D'EXPLOITATION			3 734 181	4 440 517
RESULTAT D'EXPLOITATION			237 804	112 111
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			263 221	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			27 258	39 890
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			290 480	39 890
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			47 336	50 500
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			47 336	50 500
RESULTAT FINANCIER			243 143	-10 610
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			480 948	101 501



Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	285 956	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	285 956	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	67 280	361
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	276 873	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	344 153	361
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-58 197	-361
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	57 488	32 662
TOTAL DES PRODUITS	4 548 420	4 592 518
TOTAL DES CHARGES	4 183 158	4 524 040
BENEFICE OU PERTE	365 263	68 478



PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 17 833 628,46 Euros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 365 262,60 Euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis en avril 2025 par le dirigeant.



REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sociaux de la société sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Les immobilisations incorporelles correspondent pour l'essentiel à des logiciels amortis sur une durée entre 3 ans et 5 ans.

Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles sont les suivantes :

- Constructions de 20 à 25 ans
- Agencements et installations de 5 à 10 ans
- Matériel de transport de 4 à 5 ans
- Matériel informatique de 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau de 5 à 7 ans

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus. Les immobilisations financières sont constituées par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment. Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.



Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'est pas propriétaire d'immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur d'acquisition.

La société détient de nombreuses participations dans des entités qui sont toutes, individuellement, inférieures à 10% du capital social de ces dites entités.

Autres éléments significatifs

Aucun événement post-clôture de nature à avoir une incidence significative sur les états financiers n'a été identifié entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes.

**NOTES SUR LE BILAN ACTIF****Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 15 094 163 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	27 233	4 625	2 983	31 858
Immobilisations financières	15 035 911	303 266	335 872	15 062 305
TOTAL	15 063 144	307 891	338 855	15 094 163

Amortissements et provisions d'actif = 22 356 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	13 630	8 725		22 356
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	13 630	8 725		22 356

Etat des créances = 1 760 994 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	1 760 994	1 760 994	
TOTAL	1 760 994	1 760 994	

**NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Capital social = 829 606 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	829 606	1,00	829 606
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	829 606	1,00	829 606

Etat des dettes = 3 053 880 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	229 242	292 242		
Dettes fiscales & sociales	915 545	915 545		
Groupe et associés	37 881	37 881		
Autres dettes	1 871 212	1 871 212		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	3 053 880	3 053 880		

Charges à payer par postes du bilan = 2 247 254 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes étb. de crédit	
Emprunts .& dettes financières div.	
Fournisseurs	93 643
Dettes fiscales & sociales	287 386
Autres dettes	1 866 225
TOTAL	2 247 254

Produits à recevoir = 1 062 968 E

Produits à recevoir	Montant
Clients factures à établir	1 061 399
Créances fiscales & sociales	814
Autres créances	755
TOTAL	1 062 968

**Charges à payer = 2 247 254 E**

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	93 643
TOTAL	93 643

Dettes fiscales et sociales	Montant
Congés à payer permanents	192 976
Charges sociales sur congés payés	89 424
Provision taxes assises sur les salaires	4 986
TOTAL	287 386

Autres dettes	Montant
Rabais, remises, ristournes à accorder	1 866 225
TOTAL	1 866 225

Provisions = 174 135 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	174 135	25 000	174 315		25 000
TOTAL	174 135	25 000	174 315		25 000

**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT*****Autres informations relatives au compte de résultat***

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

Rémunération des dirigeants

Le dirigeant de la société n'est pas rémunéré par cette dernière au titre de son mandat social.